

Ensemble pour sauver l'économie de montagne

Suite au décret du 4 décembre 2020, les remontées mécaniques des stations de ski ne sont pas accessibles au grand public. Une perte considérable pour les stations et les acteurs de la montagne qui se battent aujourd'hui pour survivre.

Initiée par la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, en synergie avec la CCI du Cantal et la CPME ainsi qu'avec les représentants des secteurs impactés, une feuille de route est en cours d'élaboration pour faire émerger les priorités aux yeux des pouvoirs publics.

Lionel GAY, Maire de Besse et Saint-Anastaise et Président de la Communauté de Communes du Massif du Sancy

Il est important que nous, Élus, aux côtés des professionnels de la montagne, fassions remonter la nécessité de mettre en place un plan de filière afin de « sauver, transformer et préserver la montagne ». Le manque de chiffre d'affaires dû à l'arrêt des remontées mécaniques est considérable. Pour une commune de moyenne montagne, comme Besse, c'est une perte de recette d'1 million d'euros d'intéressement versé par la SEM annuellement, qu'il faut déplorer. Et les dépenses de fonctionnement continuent de courir, elles sont élevées. À cela s'ajoutent du chômage partiel, des travailleurs face à la précarité de l'emploi, les commerces de locations en souffrance ! Nous réclamons un véritable Plan Marshall pour la montagne et ses transitions avec un guichet unique qui regrouperait les aides de l'Etat, de la Région et du Département.

Sébastien DUBOURG, Maire du Mont Dore et gérant de l'Hôtel Le Régis au Mont-Dore

Nous sommes soucieux de la santé de la population et nous avons toujours respecté et mis en place des protocoles sanitaires très stricts. Aussi, nous avons été très déçus à l'annonce relative aux remontées mécaniques pour les vacances de février. D'autant plus que les modes d'indemnisation basés sur N-1, ne sont pas en la faveur des stations du Massif Central : 2019/2020 a vu très peu de neige. Double peine : cette année est exceptionnelle en termes d'enneigement. Nous avons décidé, acteurs du Sancy,

de miser sur le futur et de communiquer sur ce que nous avons et qui est autorisé : activités de neige diverses. Bien sûr les recettes seront insuffisantes et nous travaillons pour que des aides cohérentes soient accordées. Le local a le vent en poupe et l'Auvergne a bonne presse. Aidons nos prestataires à garder le cap !

Francis CHARBONNEL, fondateur du groupe Snow Performances, Vice-Président CPME du Puy-de-Dôme - à l'initiative avec quatre autres chefs d'entreprises du collectif SOS Montagne

SOS Montagne est un collectif qui regroupe des chefs d'entreprises influents dans le secteur des magasins de sports en Montagne. Nous représentons quelques 150 magasins et près de 1000 salariés sur la France entière. Soutenu par un millier de commerces, un autre millier d'acteurs du tourisme et de particuliers, notre collectif veut alerter sur le risque de cataclysmes économiques encourus pour le secteur du tourisme de montagne. Très tôt nous avons été les premiers à alerter sur le séisme économique qui s'annonçait, nous avons mené un certain nombre de campagnes média nationales. Si l'économie des stations de ski s'écroule, l'avalanche de dépôts de bilan dégringolera dans les vallées et ruissellera en plaine. La montagne l'hiver c'est 10 milliards de chiffre d'affaires, des entrées de devises et 120 000 emplois directs, les sports d'hiver font vivre des milliers de personnes à l'année. Notre chiffre d'affaires est réalisé sur 5 mois mais on doit en payer 12 ! Avec la CPME, nous avons également fait un état des lieux de la situation dans le Massif Central afin de recueillir les besoins de chaque profession (remontées mécaniques, moniteurs, restaurateurs, hébergeurs, ...). Déterminés, combatifs et positifs : nous sommes des chefs d'entreprises passionnés qui veulent sauver leur écosystème !

Jérôme CAMPS, Gérant de magasins de sports dans le Cantal

Avec la situation sanitaire que nous connaissons, la saison s'annonçait compliquée. Nous comptons sur décembre dans un premier temps. Que les remontées mécaniques ne fonctionnent pas à Noël a marqué le premier coup dur. Le fonds de solidarité et le chômage partiel ont constitué un

soutien certain. Mais le deuxième coup a été asséné pour les vacances de février : nous n'aurons pas de saison, notre chiffre d'affaires est mort pour l'hiver. Cela change la donne car le fonds de solidarité ne suffit pas. Notre perte s'élève à 80% du CA et il va falloir tenir jusqu'à l'hiver prochain ! En effet notre saison est basée sur 120 jours. Pour rester debout, il faut que l'on puisse récupérer le préjudice subi. Dans le cadre du collectif SOS Montagne mais aussi au sein de nos fédérations, nous réclamons : le maintien du chômage partiel pour les saisonniers et permanents jusqu'à l'hiver prochain, de l'aide sur nos charges fixes, une base de calcul d'aide sur les 3 dernières années et non la dernière, le gel des échéances des prêts bancaires sur 2021, une aide sur l'achat du stock de nos magasins, et un soutien à l'investissement. Il y a urgence à agir, en juin, il sera trop tard !

Julien CORNY, Gérant du restaurant La Bergerie à Super-Besse et Élu à la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Nous sommes des montagnards et nous avons l'habitude de nous battre avec les éléments mais en ce moment, nous cumulons les difficultés. Les contraintes et restrictions, nous les subissons depuis le mois de mars 2020. Remontées mécaniques et restaurants fermés : c'est la double peine pour nous ! Le couvre-feu à 18h rajoute une contrainte supplémentaire car on ne pense pas à réserver son repas du soir à 16h ! D'autant plus que la vente à emporter est loin de tout combler. Il est compliqué pour les consommateurs de prendre un repas à l'extérieur, sur le pouce lorsqu'il fait mauvais. Nous souhaitons être indemnisés correctement sur nos pertes d'exploitation, geler nos prêts un an supplémentaire, voir nos charges sociales partiellement annulées. C'est un tout qui pourra nous aider à tenir jusqu'à un retour à la normale. Mais comme j'aime à le répéter, nous sommes de vrais montagnards, hyper solidaires et nous œuvrons tous ensemble.

Alain GREGOIRE, Gérant de l'hôtel-restaurant Les Bains Romains à Saint-Nectaire, Président de l'UMIH Auvergne-Rhône-Alpes, Président de la Commission Tourisme de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Pour mémoire, le début de saison 2019/2020 a été perturbé par un manque de neige, puis par l'arrêt

brutal de l'ensemble des activités le 14 mars 2020. Dans le secteur des CHR et traiteurs, il est nécessaire de trouver des solutions en matière de chômage partiel, de PGE et de fonds de solidarité pour permettre à ces entreprises de tenir jusqu'à la prochaine réouverture et donc jusqu'à la saison suivante. En effet, le caractère saisonnier vient renforcer la difficulté de la reprise de l'activité économique en montagne. Il est nécessaire de revoir le fonds de solidarité pour un champ d'application plus large permettant à l'ensemble des acteurs de la montagne de pouvoir en bénéficier. Le PGE doit être adapté au caractère saisonnier des activités car les entreprises ne pourront pas le rembourser si elles n'ont pas eu

de chiffre d'affaires. De même, les banques doivent étudier le gel des prêts bancaires en cours jusqu'en avril 2022. Pour les charges sociales des entreprises, elles devront être reportées au-delà des 36 mois voire effacées partiellement si l'on veut que les entreprises puissent survivre. Il semble également important de réfléchir à des mesures en direction des entreprises dernièrement créées ou qui viennent d'être reprises car aujourd'hui elles sont exclues de toutes aides et risquent de mettre la clef sous la porte avant même d'avoir fait une première saison. C'est également ensemble que nous devons penser un véritable plan Marshall pour relancer le secteur de la montagne pour les années à venir.

L'économie de montagne est dans le rouge, il y a urgence !



Notre économie de montagne traverse des moments particulièrement difficiles et douloureux.

Au-delà des activités liées directement au ski, c'est tout un écosystème qui par ruissellement est impacté. La crise sanitaire a fait apparaître l'extrême imbrication des activités en montagne, où se déploie une économie qui agrège tous les secteurs (commerces, loueurs/hébergeurs, prestataires de services,...).

Plus que jamais, nous parlons d'une seule voix pour défendre nos stations implantées sur le Massif Central. Elles sont spécifiques car de moyenne montagne et nous savons tous que la neige n'est pas au rendez-vous tous les ans. Nous œuvrons solidairement dans une logique de maintien des emplois et des activités. Aussi, les bases de calcul d'aide doivent impérativement être considérées au moins avec un recul de 3 ans. La saison 2019/2020 a été catastrophique au niveau enneigement alors que la saison actuelle bénéficie d'enneigement et d'une météo clémente.

Les conséquences de la fermeture des remontées mécaniques sont considérables au niveau de nos départements. L'incidence directe est bien sûr l'arrêt d'activité pour les professionnels de la montagne, avec une perte d'activité allant jusqu'à 80% pour les stations, les loueurs de matériel et les moniteurs. Les prestataires dans l'animation sont également touchés, sans parler des restaurateurs et hébergeurs. Mais les fournisseurs directs tels que les brasseurs le sont aussi. Toute une chaîne est au ralenti ce qui est inquiétant pour nos territoires qui s'en trouvent fragilisés.

Nous avons mené une réflexion commune pour trouver des solutions et mettre en place des actions opérationnelles pour la préservation de l'économie de nos territoires de montagne. Un cahier de propositions et de doléances est en cours d'élaboration pour faire émerger les priorités aux yeux des pouvoirs publics.

Claude BARBIN, Président de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Bernard VILLARET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cantal